MÉDIATHÈQUE

La Charte de Genève pour le bien-être

Santé-Environnement

Mots clés

inégalités sociales de santé one health

Cette Charte, issue de la 10ème Conférence mondiale sur la promotion de la santé organisée à Genève les 13 et 15 décembre 2021, s'appuie sur l'héritage de la Charte d'Ottawa et des précédentes conférences mondiales sur la promotion de la santé.

Elle évoque l'urgence d'agir face aux crises mondiales et notamment celle du Covid-19, en soulignant l'impact des déterminants écologiques, politiques, commerciaux, numériques et sociaux sur la santé, ainsi que leurs conséquences sur les inégalités dans et entre les groupes sociaux et les nations.

La Charte de Genève souligne que la création de sociétés fondées sur le bien-être nécessite des actions coordonnées dans 5 domaines :

- Valoriser, respecter et protéger la planète et ses écosystèmes,
- Concevoir une économie équitable au service du développement humain dans le respect des limites écologiques locales et planétaires,
- Mettre en place des politiques publiques favorables à la santé, d'intérêt général,
- Assurer une protection maladie universelle,
- Gérer les impacts de la révolution numérique.

Consulter l'article

https://www.fnes.fr/actualites-generales/la-charte-de-geneve-pour-le-bien-etre

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Ressources pour comprendre et transmettre

Format :
Article en ligne

Année :
2021

Editeur :
Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé